



MINISTÈRE CHARGÉ DE L'INDUSTRIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE



France Relance :
**Agnès PANNIER-RUNACHER annonce le soutien de l'Etat
à trois nouveaux projets d'investissements industriels
dans le Territoire d'Industrie de l'Axe Seine**

Paris, le 18/02/2021

Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée auprès du ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, chargée de l'Industrie, s'est rendue ce jeudi 19 février à Rouen (Seine-Maritime) afin de faire un point sur les enjeux industriels du territoire et la mise en œuvre du plan France Relance. A cette occasion, **la ministre a annoncé trois nouvelles entreprises lauréates** du « Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires », doté de 400 millions d'euros d'ici à 2022 à l'échelle nationale

Ces trois nouveaux projets lauréats représentent plus de **1,5 million d'euros de subventions apportés par l'Etat** dans le cadre de « France Relance », pour un total de plus de **13 millions d'euros d'investissements industriels sur le Territoire d'Industrie Axe Seine**.

Sur le Territoire d'Industrie de l'Axe Seine, cette annonce porte à neuf le nombre de projets industriels désormais soutenus par le « Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires ». **Ces trois nouvelles entreprises lauréates s'ajoutent en effet aux six entreprises lauréates précédemment annoncées** (ORIL INDUSTRIE, SOLCERA, FERME DES PEUPLIERS, SIEMENS GAMESA RENEWABLE ENERGY S.A.S., LUNEAU TECHNOLOGY OPERATIONS et IPODEC NORMANDIE). Ces investissements permettront aux entreprises concernées de diversifier leur activité, de moderniser leurs procédés de fabrication et d'accélérer la transition écologique du territoire. Ils permettront de conforter plus de 9 100 emplois (dont 7 000 pour Siemens) et d'en créer plus de 900 (dont 750 pour Siemens).

En tenant compte des **9 autres entreprises lauréates des fonds de modernisation des filières automobile et aéronautique** qui ont été annoncées ces dernières semaines, ce sont donc un **total de 18 entreprises soutenues à date** par « France Relance » sur le Territoire d'Industrie d'Axe Seine. Tous projets confondus, cela représente près de **528 millions d'investissements**

industriels accélérés dans le territoire d'industrie et 13,9 millions d'euros de soutien apporté par l'Etat.

Le « Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires » livre donc dès aujourd'hui ses premiers effets et permet d'accélérer la réalisation d'investissements industriels importants pour le territoire. L'objectif est clair : favoriser la résilience de notre industrie en renforçant sa compétitivité, à travers un plan massif de modernisation des outils de production, de soutien à la transformation numérique et à l'amélioration de la performance environnementale.

Enfin, il a été décidé d'apporter un soutien supplémentaire aux territoires les plus impactés par la crise COVID. Les trois nouveaux projets soutenus s'inscrivent dans ce cadre et ont ainsi fait l'objet d'une décision du préfet de Région, prise en concertation avec le président du Conseil régional de Normandie.

Présentation des 3 nouvelles entreprises lauréates :

GEBETEX TRI NORMANDIE – Vernon, département de l'Eure

Le projet consiste en la mise en route d'une unité industrielle de tri de textiles usagés, avec un volume de traitement de 11 000 tonnes par an. Ce site permettra d'éliminer le goulot d'étranglement du tri dans la filière du recyclage textile, entre la collecte par les associations et de la demande nationale et internationale. L'achat de lignes de tri de pointe et l'intégration de nouvelles technologies vont permettre de relocaliser des emplois par l'ajout de valeurs ajoutées supplémentaires par du tri plus fin et plus technique. **Le projet représente un investissement industriel de 11 millions d'euros, 30 nouveaux emplois directs pourront être créés et 20 emplois préservés.**

EPICERIE FINE COSMETIQUE – Ande, département de l'Eure

EPCIERIE FINE COSMETIQUE, entreprise de la cosmétique, crée un nouveau site industriel en réhabilitant un bâtiment en friche pour créer un laboratoire de conditionnement, des bureaux et un site logistique. L'investissement dans de nouvelles lignes de production permettra de sécuriser et développer l'emploi local sur le site normand en y concentrant toute l'activité industrielle et logistique. **Le projet représente un investissement industriel de 800 000 euros, 7 nouveaux emplois directs pourront être créés d'ici 2022 et 17 emplois préservés.**

SARL MAISON MAUGY – Iville, département de l'Eure

L'entreprise Maison Maugy est spécialisée dans la construction de maisons en ossatures bois, respectueuses de l'environnement. Le projet vise à créer un deuxième atelier de production ; il permettra l'installation de machines-outils pour assembler les murs de manière automatisée. Avec cet investissement, l'entreprise poursuit son développement dans la profession bois. **Le projet représente un investissement industriel d'1 million d'euros sur un coût global de 2 millions d'euros, 10 nouveaux emplois directs à court terme pourront être créés et 43 emplois préservés.**

Contact presse :

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher
presse@industrie.gouv.fr

A propos de « France Relance » :

Le Gouvernement a présenté le 3 septembre 2020 le plan « France Relance », une feuille de route pour la refondation économique, sociale et écologique du pays. Ce plan est le résultat d'une large concertation nationale mise en place pour tirer les enseignements de la crise. L'objectif : bâtir la France de 2030. Les moyens consacrés par le Gouvernement et l'Europe sont à la hauteur des enjeux : 100 milliards d'euros, soit un tiers du budget annuel de l'État. 40% ont été financés par l'Union européenne, des fonds mobilisables par les États membres jusqu'en 2026.

« France Relance » mobilise plus de 35 milliards d'euros en faveur de l'industrie, avec une feuille de route structurée autour de quatre axes : décarboner, (re)localiser, moderniser et innover.

L'ensemble des **résultats territorialisés** des aides à l'industrie, par département et par région, et par mesure sont à retrouver sur : <https://datavision.economie.gouv.fr/relance-industrie>

Plus d'informations sur le site du Gouvernement dédié au plan de relance :
www.planderelance.gouv.fr